



UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

**COLLOQUE SUR LES CONTRATS RELATIFS
AU DROIT D'OBTENTEUR**

Genève, 31 octobre 2008

PROGRAMME PROVISOIRE

établi par le Bureau de l'Union

- | | |
|---|---|
| 9 heures – 9 h 30 | Registration |
| 9 h 30 – 9 h 45 | Cérémonie d'ouverture et allocutions liminaires du secrétaire général de l'UPOV |
|
<i>Session I: Cadre juridique dans certains membres de l'UPOV : lois et jurisprudence applicables</i> | |
| Président : M. Rolf Jördens, secrétaire général adjoint de l'UPOV | |
| 9 h 45 – 10 h 15 | M. Doug Waterhouse, chef de l'Office australien des droits d'obtenteur (Australie) |
| 10 h 15 – 10 h 45 | Mme Carmen Gianni, coordinatrice de propriété intellectuelle de l'Institut national des semences (INASE) (Argentine) |
| 10 h 45 – 11 h 15 | M. Nobuyoshi Takahashi, directeur adjoint (conseiller juridique), Division de la production des variétés végétales et des semences, Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche (Japon) |
| 11 h 15 – 11 h 30 | Pause café |

Session I: Cadre juridique dans certains membres de l'UPOV : lois et jurisprudence applicables (suite)

11 h 30 – 12 heures M. Martin Ekvad, chef du service juridique de l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) (Communauté européenne)

Session II: Expériences d'obteneurs : le rôle des contrats dans l'exercice du droit d'obteneur

Président : M. Rolf Jördens, secrétaire général adjoint de l'UPOV

12 heures – 12 h 30 M. Antonio Villarroel, directeur exécutive, GESLIVE (Espagne)

12 h 30 – 14 heures Pause déjeuner

Session II: Expériences d'obteneurs : le rôle des contrats dans l'exercice du droit d'obteneur (suite)

14 heures – 14 h 30 M. John Grace, Pioneer Hi-Bred International Inc., (Etats-Unis d'Amérique)

14 h 30 – 15 heures Mme Dominique Thevenon, AIGN® (France)

15 heures – 15 h 30 M. Chris Green, Senova Limited (Royaume-Uni)

15 h 30 – 15 h 45 Pause café

15 h 45 – 16 h 45 Discussion de groupe
(tous les conférenciers)

16 h 45 – 17 heures Allocution de clôture par le président

[Fin du document]